

# LE CHANT DU COQ, JARDIN DE RESILIENCE EN COEUR DE BOURG

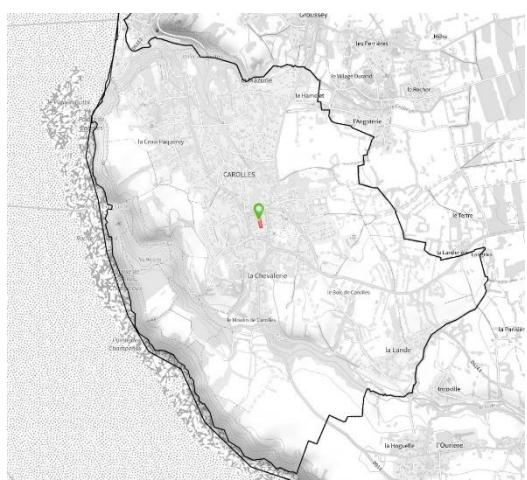
*Qu'il n'y ait en ce beau clos  
Branche qui ne reverdisse,  
Bouton qui ne soit desclos,  
Ni herbe, qui ne fleurisse*  
Joachim Du Bellay  
*Divers jeux rustiques, 1558*

## INTRODUCTION

La municipalité de Carolles a engagé depuis 2020 un programme d'actions visant à permettre une transition douce pour un village rural et balnéaire de patrimoine. Articulé autour de la préservation des sols vivants et perméables, ce programme a permis la validation du village en Territoire Engagé pour la Nature (TEN).

Parmi les projets concrets de la municipalité, certains sont destinés à structurer le village autour des enjeux de circulation, d'économie, de préservation de la biodiversité et d'espace fraîcheur. C'est le cas du projet d'installation de jardins et singulièrement de celui du cœur de bourg : le Chant du Coq.

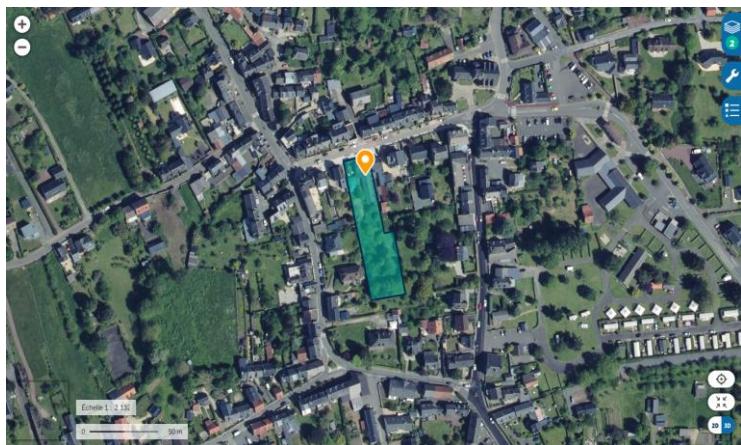
## SITUATION GEOGRAPHIQUE



Ce projet est pour ainsi dire le centre exact du bourg. En cœur d'îlot, il est quadrillé par les rues de la Croix, de la Poste et de la division Leclerc. Ces trois rues, en partie départementales, entourent le centre du village et sont l'articulation entre la baie de Scissy, la baie du Mont Saint-Michel et la route de Sartilly. Le tissu urbain environnant est constitué de maisons de pierres, car le bourg est ancien (le premier peuplement date de l'antiquité, avec un développement au moyen-âge, puis au moment de l'essor de l'activité balnéaire au XIX -ème siècle). La plupart des maisons sont fraîchement rénovées, majoritairement résidentielles. L'environnement immédiat est également constitué d'enseignes commerciales dont une boucherie, une boulangerie, un garagiste, une coiffeuse, une tapissière, deux agences immobilières, une épicerie, un P.M.U à nette proximité du périmètre d'intervention. La boutique les Carollaises ouvre la rue. En trois minutes, le piéton est à proximité de la mairie, de l'école, du camping et de ses jeux, ainsi que de la maison médicale et du bar associatif l'Almarita.

Le site du futur jardin est en partie déjà arboré. En effet les rues s'organisent avec des maisons qui encloset des espaces de jardins. Le terrain municipal dédié au futur jardin est le clos le plus central du village.

Tous les jeudis matin, un marché dynamique se tient rue division Leclerc, la rue principale du village, juste devant. Elle est piétonnisée pour l'occasion.



## UNE BREVE HISTOIRE DE LA PARCELLE



Une partie de la parcelle est acquise à l'orée des années 2000 par la commune à nouveau autonome de Carolles et ce afin de favoriser son dynamisme commercial. Il est question d'en faire un parking pour soutenir la chalandisation du cœur de bourg. 3 mandats durant, les négociations entre la commune et les propriétaires de la partie n'aboutiront pas et la partie communale restera enclavée. Les services techniques devront passer par la boulangerie pour tondre la pelouse, c'est la zone qui apparaît au centre de la photo ci-contre.

Un brocanteur posera un vaste bungalow qui masquera le jardin pour la population, en bloquant l'entrée.

En 2021, la commune parvient à entrer en possession de la parcelle pour 50 000 euros, portant la superficie du terrain qui lui appartient à 1800m<sup>2</sup>.

L'urgence n'est alors plus au développement économique dont la commune n'a plus la compétence. La municipalité réfléchit à un projet bénéfique pour le village à l'heure de la transition écologique.

## LES ENJEUX

Le projet de jardin se propose de répondre à des enjeux sociaux, écologiques, culturels et économiques.

La population de Carolles voit sa moyenne d'âge augmenter au fil du temps. Aucun lieu ouvert n'existe pour accueillir une population moins mobile, pour laquelle l'espace balnéaire n'est guère recommandée pour des raisons de santé. Avec 85 jours de soleil en 2022 et 40 degrés de record de chaleur, on dépasse les marques références de 2003. De la même façon avec 77 jours d'ensoleillement en 2023, on est 10 jours au-dessus des données de 1999 (source météo France).

Au-delà de la nécessité pour cette population (et par là pour toute population) de bénéficier d'un îlot de fraîcheur bienfaisant, la question se pose plus globalement d'avoir un espace de rencontre des citoyens à l'air libre. Aujourd'hui l'espace du camping municipal, qui joue parfois ce rôle en hiver, est un espace d'accueil de touristes l'été. Quant aux salles communales, elles sont moins ouvertes en saison, sauf événements particuliers, du fait de la pause estivale des associations.



Un enjeu complémentaire des précédents sera d'accroître à l'avenir la capacité du village à accueillir tous les publics, et notamment ceux porteurs de handicap, dans des espaces frais, de nature, où la culture peut s'inviter.

La centralité maximale du site et sa vocation potentielle d'accueil ne saurait viser que la population carollaise. Il s'agit donc aussi de déplacer le centre de gravité de la très nombreuse population touristique qui afflue en été et multiplie la population par trois.

Celle-ci est conviée par le patrimoine, la géographie (et une politique intercommunale très efficace) à parcourir nos vallées et nos falaises. Avec des pointes à 200 000 visiteurs par an, le tribut payé par la nature dans notre commune est conséquent, surtout aux abords de la cabane Vauban (source conservatoire du littoral). Le bénéfice est très relatif pour nos commerces du bourg, les véhicules nous traversent et ne s'arrêtent pas, dans l'immense majorité des cas.

Enfin un tel lieu verrait potentiellement son chantier terminé en même temps que les conclusions de l'Atlas de Biodiversité Communale de Carolles. Il convient de construire un lien avec celui-ci, surtout si l'on considère que le chantier contigu, celui du tiers-lieu communal, doit accueillir le Groupement Ornithologique Normand de la Manche (GONm).

## LES REPONSES MUNICIPALES AUX ENJEUX

*Un jardin accessible à toutes et à tous.*

La volonté de la municipalité est d'avoir une accessibilité maximale. Elle entend par là que l'accès et l'usage soient confortables pour toutes et tous. Outre le caractère démocratique et solidaire d'une telle démarche, il s'agit de prendre en compte la réalité évolutive de la mobilité des personnes dans le cadre sociologique décrit plus haut : la moyenne du village est de 62 ans environ. La municipalité part également du principe que ce qui est plus aisé pour une catégorie de personnes facilitera l'accès pour toutes les personnes, y compris celles dites valides.

Le jardin est, comme tous les jardins, une exaltation des 5 sens. La commune travaille avec des associations comme Hauy, basée à Rennes et qui œuvre sur la déficience visuelle. Elle travaille également avec Respire, et sera attentive à ne pas générer de problèmes respiratoires supplémentaires en favorisant des plantes allergènes. Les plantes anémogames (mimosas,

cyprès...) sont à éviter pour ne pas générer de problème respiratoire. On ne réclame pas forcément un jardin hypoallergénique mais une réflexion en ce sens. De la même façon on évitera les graminées ornementales au fort pouvoir allergène.

On cherchera à être proactif dans le lien avec certaines pathologies ou syndromes : un tapis de camomille pour le toucher et l'odorat sont des pistes de réflexion plus que des suggestions.

Le mobilier ne réclame pas forcément une homogénéité stricte : différentes générations sont amenées à se croiser. Il doit être facile de s'asseoir si l'on est plus petit ou plus âgé.

Un espace doit être conservé pour pouvoir s'asseoir à même le sol. Peut-être pour favoriser la réunion et le spectacle. Un petit amphithéâtre de verdure est une suggestion, ou une piste de travail.

### *Un jardin, écrin de beauté, de culture et donc de lien*

Espace anthropisé, œuvre d'art, le jardin est celui de la création. Un espace dédié au spectacle en jauge limitée compte-tenu de la superficie réduite du jardin sera proposé, comme dit précédemment. Des endroits seront prévus pour favoriser la pose et la dépose de cadres amovibles destinés à d'éventuelles panneaux d'exposition éphémère.

Il a fortement été apprécié la proposition de travailler avec une artiste susceptible de travailler en trois dimensions pour courber déplacements et perspectives. L'artiste proposée à titre d'exemple convenait parfaitement.

Un moment pourra en plus être prévu avec le groupe fleurissement du village dont l'expérience horticole est indéniable.



(Esquisse de Ludovic Debeurme pour le jardin,  
avec l'aimable autorisation de l'auteur).

### *Un jardin refuge*

Espace sécurisé pour les enfants, confortable pour tous, le jardin est un asile en cœur de bourg, une parenthèse apaisée. L'école viendra avec les élèves pour des activités pédagogiques.

Ombragé, c'est un îlot de fraîcheur qui permettra dans quelques années de faire baisser significativement la température sur site et ce au moment où il apparaît probable la multiplication des épisodes caniculaires.

C'est également un espace refuge pour les oiseaux. La présence du GONm (groupement Ornithologique Normand de la manche) dans le bâtiment en rénovation contigu confirme la volonté de la mairie d'attirer l'attention sur la chute de la population aviaire dans le monde et de soutenir les actions permettant d'y remédier. Le SMPGA (syndicat d'eau) se propose d'ailleurs de penser un système d'irrigation aérien pour servir d'abreuvoir aux oiseaux.

**A noter :** le jardin fait partie des fiches action consécutive à l'Atlas de Biodiversité communale.

### *Un jardin sobre et nourricier*

Le cahier des charges des élus s'est fait en concertation avec les services techniques. En effet, Carolles reste à ce jour une commune dont l'équipe d'agents reste réduite. La politique des jardins doit être maîtrisée en ce qu'elle ne génère pas un surcroît insupportable de travail. La partie qui ne pourra être entretenue par les services techniques nécessitera une part de budget communal en fonctionnement.

La question de l'eau est essentielle. Une partie de la question sera résolue par la collecte d'eau pluviale du bâtiment communal contigu, pensée avec le SMPGA. Son utilisation reste à définir en fonction du projet de jardin.

Compte-tenu de la volonté de la municipalité de travailler la question de l'alimentation à l'échelle communale, des plantes nourricières (groseiller, sureau noir ?).

Il est également nourricier ou source fécondité pour les espèces en tant que le jardin est un lieu de pollinisation, d'essences mellifères et de lieu de reproduction ou de nichage d'espèces.

### *Un jardin concerté*

La réflexion sur le jardin est un travail mené avec les élus carollais, les élus et agents du département, avec les agents et les services techniques carollais, avec les associations (GONm, bibliothèque...), le groupe fleurissement et les architectes (BASIC) affectés à la rénovation de la bibliothèque en dialogue avec le jardin. Un temps de discussion devra être prévu pour présenter à ces acteurs le projet abouti.

Il est essentiel de construire un dialogue entre la bibliothèque ouverte sur le jardin et le jardin. On attend donc une concertation accrue avec le cabinet d'architecte BASIC.

## BUDGET

Coût	Prix total TTC	
(dont études, terrassement, raccordements réseaux, paysage, plantations, collaboration avec artiste, mobilier)	150 000 euros	

Financement		
<b>Fonds d'investissement rural (F.I.R)</b>	50 000 euros + 20 000 euros (prime caractère vertueux du projet)	47%
<b>Fonds vert</b>	50 000 euros	33%
<b>Commune</b>	30 000 euros	20%

## **CALENDRIER**

<i>Mai 2024</i>	Contractualisation du Cabinet d'étude
<i>Juin 2025</i>	Rencontre avec l'artiste plasticienne Stéphanie Buttier <a href="http://cogihortis.over-blog.com/pages/Stephanie_Buttier_Artiste-2145357.html">http://cogihortis.over-blog.com/pages/Stephanie_Buttier_Artiste-2145357.html</a>
<i>Juin 2025</i>	Rencontre avec le cabinet BASIC <i>in situ</i>
<i>Septembre/Octobre</i>	Avant-Projet Définitif
<i>Novembre</i>	Début des Travaux
<i>Mai/Juin 2025</i>	Inauguration

## **CONCLUSION**

Jardin secret ouvert au public, notre jardin appelle à venir découvrir le cœur du village. Le jardin est à l'image de celui-ci. La transition entre le monde de la rue et le jardin se fera par une grille ouvragée signifiante et sécurisante. La placette entre le bâtiment, le jardin et l'agence immobilière organise le choix entre ces trois univers.